

*Loi sur l'habitation*

encore inventé une formule pratique pour communiquer aux personnes qui ont besoin de tels programmes et de tels services, la manière de présenter une demande et de répondre aux conditions.

• (1650)

Je m'inquiète particulièrement de certains programmes destinés aux personnes à revenu modeste et de programmes destinés aux personnes sans revenu comme tel, les assistés sociaux, les pensionnés de la vieillesse et les invalides. Si nous voulons vraiment trouver une solution à la crise sociale que traverse le Canada et au problème de la pauvreté, nous devons d'abord permettre à ces personnes de se loger d'une manière décente et confortable. Je m'attends que ce soit le ministre chargé de l'habitation et des affaires urbaines qui fasse le premier pas. C'est donc à lui qu'incombe en première instance de trouver une solution à ce problème qui ronge le pays—une situation où plus du tiers de nos citoyens vivent dans des cabanes ou des huttes ou, tout au moins, dans des conditions inférieures aux normes. La majorité de ses autres problèmes se trouverait résolue si une famille qui vit d'assistance sociale depuis deux ou trois générations pouvait ressentir le plaisir et la satisfaction inhérents à la vie moderne. Le problème devient tout à fait crucial dans le cas des enfants et des jeunes qui ont dû déménager dans un nouveau milieu.

Je tiens encore à signaler que le ministre a pris l'initiative dans certains domaines mais, à cause d'un manque de communications, les services de son ministère n'ont pas trouvé leurs destinataires. Et pourquoi cela, monsieur l'Orateur? A première vue, il semblerait que la Société centrale d'hypothèques et de logement ainsi que la loi nationale sur l'habitation ne sont que d'autres services gouvernementaux où la paperasserie est maîtresse et où le premier souci des bureaucrates est de se perpétuer. Pourtant, ceci n'est qu'un aspect de la réalité du ministère de l'habitation et des affaires urbaines. Ce dernier a entrepris depuis longtemps de décentraliser ses services en s'assurant que ses bureaux régionaux soient aptes à répondre aux besoins. Cependant, il ne suffit pas d'avoir des bureaux régionaux parce que si nous examinons leur travail, nous constatons que presque tous leurs efforts visent à aider l'industrie de la construction, et non pas les gens qui ont besoin de logement.

Je me demande si, pour ces raisons, le coût de la maison moyenne n'a pas augmenté de 100 p. 100 au cours des dix dernières années. Le prix constitue habituellement le dernier point que l'entrepreneur discute avec son client. Le constructeur s'occupe des modalités financières avec la Société et soutire tout ce qu'il peut et, en conséquence, la Société satisfait à la cupidité plutôt qu'à la nécessité.

Ma solution à ce problème serait que la Société trouve en premier lieu les moyens de faire connaître aux gens dont j'ai fait mention quels services sont disponibles et établisse des installations et des services qui viendraient en aide aux gens lorsque ceux-ci remplissent et envoient leur formule de demande. De plus, le ministère devrait se charger de motiver les gens à améliorer leur situation en leur disant dans un langage bien simple et en leur démontrant avec des photos à l'appui, s'il y a lieu, les avantages d'une vie meilleure.

Nous savons tous évidemment que ces avantages correspondraient à une amélioration importante dans ces régions où nous envisageons un dilemme: seulement 3 p. 100 de cette population dont j'ai déjà parlé utilise entièrement notre système scolaire. Nous constaterions une amélioration sensible dans les soins sanitaires et dans le taux

de mortalité infantile, étant donné que les gens pourraient maintenir de meilleures normes d'hygiène dans leur maison. Ces avantages influeraient grandement sur la formation de nos jeunes qui n'auraient plus à être gênés de leurs antécédents sociaux. En mettant les choses au mieux, ils obtiendraient une chance égale parce qu'ils connaîtraient pour la première fois la fierté d'être propriétaires et la satisfaction d'avoir atteint un but personnel.

Je constate qu'il serait physiquement impossible pour le ministre et son personnel de remplir ce rôle sans créer un autre monstre bureaucratique qui absorberait tous les profits, mais je sais par expérience qu'il existe une façon d'atteindre l'objectif que j'ai souligné. Dans le but de mettre ces faits en lumière, je désire élaborer et expliquer au ministre, par votre intermédiaire, monsieur l'Orateur, ce que je veux dire. Maire d'une petite municipalité du nord de la Colombie-Britannique, je me suis mis à la recherche d'une solution aux problèmes qui se posaient, non seulement aux indigènes, mais aussi aux blancs pauvres dans notre ville et ses environs. La municipalité se trouvait aussi devant un dilemme, du fait que des gens vivant dans des conditions de misère incroyable non seulement s'identifiaient à notre ville et profitaient de tous ses services sociaux et matériels, de nos écoles et de nos hôpitaux, mais ne participaient en rien aux frais de ces services. J'ai donc organisé un comité d'amélioration sociale et décidé de construire des maisons pour eux, sur des terrains que le gouvernement provincial nous avait fournis à cette fin.

Pour que l'entreprise soit la plus profitable possible—le ministre connaît le programme dont je parle; il y a contribué énormément—on a décidé que les gens pour qui on construisait ces maisons devaient participer à l'établissement des plans et à la construction et qu'ils devaient finalement en devenir propriétaires. Nous avons fait le bilan des services et des prêts que fournissent les deux échelons supérieurs de gouvernement et nous avons découvert qu'il existait suffisamment de services non seulement pour placer dans des nouveaux logements tous ceux qui en faisaient la demande, mais pour aider la ville financièrement en lui permettant de percevoir plus d'impôts et en augmentant la contribution de la province pour chaque habitant. Mais les avantages les plus importants qui ont été tirés de cette expérience, comme l'a appelée la Société centrale d'hypothèques et de logement, n'ont pas été d'ordre financier, bien entendu, mais le fait que pour certaines familles qui y ont participé, les raisons pour lesquelles durant trois générations elles ne pouvaient subsister que de l'assistance publique seront éliminées.

Il n'y a que deux ans que ce projet a été lancé et nous savons déjà que la plupart des enfants ne feront pas comme leurs parents. Les enseignants nous disent que leur attitude envers l'école a déjà fortement changé. Les médecins nous disent également qu'en matière d'hygiène ces familles agissent différemment, et certains jeunes gens et jeunes filles participent à des services communautaires à des clubs philanthropiques si essentiels à la vie dans le Nord. Nous devons considérer le fait que presque tous les participants au projet dépendaient du bien-être social et que la plupart d'entre eux étaient issus d'un milieu social déplorable. Nous devons également considérer que le seul service spécial utilisé était une liaison directe entre les hauts fonctionnaires de la Société centrale d'hypothèques et de logement et les particuliers, par l'entremise du conseil municipal.